



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : PSA Peugeot Citroën SNC
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° Rue route de Qualampé BP1403
Commune Mulhouse
Code postal 68071 Mulhouse
Nature des activités : 2910Z construction de véhicules automobiles
Qualification : Constructeur automobiles

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS
Table with 2 columns: ESPECE ANIMALE CONCERNEE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Row B1: DELICHON URBICUM, HIRONDELLE de Fenetre, Nids construits sur débords des fenêtres du Building (bâtiment SA84) tertiaire désaffecté de 6 étages + RC.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *
List of reasons with checkboxes: Protection de la faune ou de la flore, Sauvetage de spécimens, Conservation des habitats, Etude écologique, Etude scientifique autre, Prévention de dommages à l'élevage, Prévention de dommages aux pêcheries, Prévention de dommages aux cultures, Prévention de dommages aux forêts, Prévention de dommages aux eaux, Prévention de dommages à la propriété, Protection de la santé publique, Protection de la sécurité publique, Motif d'intérêt public majeur, Détention en petites quantités, Autres.
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale:
Dans le cadre du Schéma Directeur industriel du Pôle PSA de Mulhouse, démolition du building SA84 désaffecté depuis 2008 (démolition décidée suite à la dégradation de la toiture)
Suite sur papier libre

INFORMATION
SITE OF
FOR
ABOUT

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Dépose des Nids d'hirondelle de fenêtre après période de nidification (fin septembre 2018) avant démolition du bâtiment prévu à partir d'octobre 2018

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

HURSTEL Suzel (Médiatrice Faune Sauvage & Responsable du centre de sauvegarde LPO Alsace)

Autre formation Préciser :

CHEVRIER Frédéric (Schéma Directeur Pôle de Mulhouse - Ingénieur ENSAM) / GADENNE Christophe (Responsable Environnement / Energie Pôle de Mulhouse - Ingénieur ENSAM)

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : .. Demolition à partir de Octobre 2018 ..
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Alsace

Départements : Haut-Rhin (68)

Cantons : Euxheim

Communes : Sausheim

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Le bâtiment SA77 à proximité du building SA84 portant encore des traces de présence de nids, représente une zone probable de substitution. (voir dossier en annexe) * Nids artificiels

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Néant

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

CR sur une période de 3 ans réalisés avec la LPO Alsace (fréquence et période à définir avec le service Médiation de la LPO Alsace)

* cocher les cases correspondantes

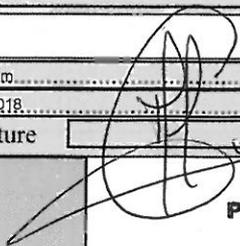
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Sausheim

le 18/06/2018

Votre signature

Envoyer par mail


PSA PEUGEOT CITROËN
SITE DE MULHOUSE
B.P. 1403
68071 MULHOUSE CEDEX
☎ 03 89 09 09 09